

Kokopelli lourdement condamnée pour sauvegarde de la biodiversité

www.eco-sapiens.com

Kokopelli

Le verdict du procès qui opposait les semenciers est tombé. Nous reproduisons le communiqué de l'association Kokopelli qui oeuvre pour la libération de l'humus.

Il faut être réaliste : les semences que défend l'association Kokopelli, étant maintenues dans l'illégalité par une volonté politique, nous ne pouvons pas gagner ces procès.

Dommmages...

- > 12.000€ pour le grainetier Baumaux
- > 23.000€ pour l'état et la fédération des industriels de la semence (FNPSPF).

Malgré les directives européennes, les avis de l'ONU, du Sénat, de scientifiques, d'agronomes affirmant l'urgence de sauvegarder la biodiversité végétale alimentaire, l'état français refuse de libérer l'accès aux semences anciennes pour tout un chacun.

C'est ce qui permet aujourd'hui aux magistrats d'infliger ces lourdes peines à l'association *Kokopelli*.

Dans le cas du procès de la SAS Baumaux pour concurrence déloyale, M. Baumaux verra donc son bénéfice de 800.000€ augmenté de 10.000€ et recevra 2.000€ pour ses frais.

L'état français recevra 17.500€ au motif que *KOKOPELLI* vend des semences illégales, 5.000€ seront consacrés aux frais et à l'information du bon peuple sur les pratiques dangereuses de l'association *KOKOPELLI*. Les semences qui ont nourri nos grands-parents et qui servent à nous nourrir aujourd'hui par le jeu des croisements, sont donc devenues illégales et dangereuses.

Nous avons eu droit au *Grenelle de l'environnement* : il faut sauver la biodiversité ! alors pourquoi condamner une association qui sauvegarde avec ses adhérents et ses sympathisants, plus de 2500 variétés en risque de disparition ?

Pourquoi condamner ces semences dont la FAO reconnaît qu'elles sont une des solutions pour assurer la souveraineté alimentaire, face aux dérèglements climatiques et à l'augmentation de la population mondiale ? Pourquoi les mêmes variétés, selon qu'elles sont vendues par *KOKOPELLI* ou d'autres opérateurs entraînent condamnation ou mansuétude ?

Pourquoi les grandes surfaces vendent des fruits et légumes issus des variétés interdites à *KOKOPELLI*, en toute impunité (en tout cas à notre connaissance).

...et intérêts

Les condamnations infligées à *KOKOPELLI* ne sont donc pas à chercher dans la nature des semences que protège l'association, mais dans ses actions.

L'association propose aux jardiniers, aux paysans, d'être autonomes et responsables, face au vivant. Dans notre société du tout marchandise, c'est intolérable. Le plus grand grief (sous jacent) fait aux semences anciennes ou de pays, est d'être reproductibles et qui plus est adaptables à de très nombreuses conditions de cultures, sans le soutien de l'agro chimie.

Voilà la faute de KOKOPELLI : conserver le levain des savoirs populaires, agronomiques et génétiques. A l'heure où l'on veut nous faire croire que le tout hybride, OGM, chimique, énergie fossile, sont les seules possibilités d'assurer notre alimentation, propager l'autonomie semencière par l'exemple est devenu répréhensible. Ce qu'il faut retenir de ces condamnations, c'est la volonté affichée d'éradiquer les alternatives techniques et semencières autonomes.

Depuis 15 ans, KOKOPELLI protège la diversité de nos jardins, de nos champs, de nos assiettes, tout en essayant de faire évoluer le cadre juridique vers une reconnaissance de la valeur agronomique et culturelle des variétés reproductibles : l'état français nous a fait échouer. Aujourd'hui, la disparition potentielle de KOKOPELLI ouvre un boulevard à l'uniformisation culturelle et productiviste agricole. La disparition de la «vraie» biodiversité basée sur la variabilité génétique d'une multitude de variétés locales ne sera jamais, et de très loin, compensée par la multiplicité de quelques variétés clonées.

L'autonomie est répréhensible

Il est intéressant de noter la similitude des actions et de la répression envers les faucheurs volontaires, les amis de l'ortie, les défenseurs de l'herboristerie et KOKOPELLI : chacun cherche à sa façon, à protéger et promouvoir la vie et la continuité des savoirs. Pour notre gouvernement, tout cela est devenu répréhensible ! Face à ses contradictions, entre ses déclarations enflammées du Grenelle de l'Environnement et les condamnations qu'il obtient contre les défenseurs de la biodiversité, gageons que l'état français mettra un point d'honneur à prendre en réelle considération le devenir des générations futures.

L'association KOKOPELLI a toujours proposé la résistance fertile non violente et le dialogue, peut-être étions-nous trop en avance ? Mais maintenant, sauver la biodiversité est d'une extrême urgence. Si l'agriculture productiviste que protège le gouvernement se trompe, vous trompez, nous trompez, quelle stratégie de repli aurons-nous ?

La solution est dans votre camp, mesdames et messieurs nos gouvernants. Une fois, vous avez pu revendiquer «responsables, mais pas coupables». Devant la faim du peuple, cet argument ne tient pas.

N'obscurcissez pas l'avenir, il l'est déjà suffisamment.

Mais peut-être faut-il lancer un appel : aux semences, citoyens !

Vous pouvez également [retrouver l'infos sur le site de Novethic](#)